

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5907

présenté par

Mme Panot, Mme Hignet, M. Ratenon, M. Chauche, Mme Simonnet, M. Pilato et M. Legavre

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 27, après la première occurrence du mot :

« inflation »

insérer les mots :

« aggravé par le refus du Gouvernement de bloquer les prix ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Par cet amendement, nous souhaitons rappeler que la forte poussée de l'inflation, notamment l'explosion des coûts de l'énergie, est également de la responsabilité du Gouvernement qui a refusé de bloquer les prix.

Face à l'urgence sociale exacerbée par la hausse des prix, il est urgent de bloquer les prix de l'énergie ou encore des produits de première nécessité. »